

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

---

<b><u>Nombre de membres en exercice:</u></b> 14	<b>Séance du 29 décembre 2020</b>
<b><u>Présents :</u></b> 11	<b><u>Sont présents:</u></b> Hélène NIRASCOU, Georgette BIELLE, Wally ARMAND, Daniel BON, Yvette BON, Charles GALEY, Marie-Claude GILLES, Philippe JOUANETON, Alexandra PASQUIER, Emmanuel RIEU-CASTAING, Laurent TESSIER
<b><u>Votants:</u></b> 14	<b><u>Représentés:</u></b> Hervé TEFFOT par Hélène NIRASCOU, Marie-Christine LEROUX par Alexandra PASQUIER, Guillaume PUJOL par Laurent TESSIER
	<b><u>Secrétaire de séance:</u></b> Wally ARMAND

---

### **Ordre du jour :**

- Demandes de subventions DETR et FDAL 2021
- Questions diverses

**Début de séance :** 17 heures 30.

### **Délibérations du conseil:**

#### **Objet: Réunion à huis clos - DE 2020 110**

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer à huis clos sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

OUI l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- **DÉCIDE** de se réunir et de délibérer à huis clos sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session.

**Vote:** POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

#### **Objet: Demandes de subventions - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2021 et FDAL (Fonds Départemental d'Action Locale) " Travaux de réhabilitation de 12 chalets - Village de Vacances " La Souleille des Lannes " - DE 2020 111**

Madame Le Maire rappelle qu'une aide à hauteur de 30% peut être sollicitée au titre de la DETR 2021 et 30% au titre du FDAL auprès du Département pour la poursuite de la réhabilitation de 12 chalets (N° : 1-2-5-20-37-38-39-40-57-58-59-60) supplémentaires au village de vacances « La Souleille des Lannes ».

Coût des travaux:

- Menuiseries	50 529.63 € HT	60 635.56 € TTC
- Couverture toiture	<u>91 505.80 € HT</u>	<u>109 806.96 € TTC</u>
	<b>142 035.43 € HT</b>	<b>170 442.52 € TTC</b>

OUI l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- **DÉCIDE** de solliciter la D.E.T.R. 2021 et le FDAL pour la réalisation des travaux de réhabilitation de 12 chalets au Village de Vacances "La Souleille des Lannes", pour un montant plafonné de 150 000.00 € HT.

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

- D.E.T.R. 30%	42 610.63 €
- FDAL 30%	42 610.63 €
- Autofinancement communal	56 814.17 €
	-----
<b>Total H.T.</b>	<b>142 035.43 €</b>

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes pièces relatives à ce dossier.

**Vote:** POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0



- D.E.T.R. 30%	15 839.10 €
- F.D.A.L. 30 %	15 839.10 €
- Autofinancement communal	21 118.80 €

-----  
Total H.T. 52 797.00 €

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes pièces relatives à ce dossier.

**Vote:** POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

**Objet: Demandes de subventions - Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2021 et du Fonds Départemental d'Action Locale (F.D.A.L.) " Travaux de réfection de la toiture du Foyer Rural " - DE 2020 115**

Madame Le Maire rappelle qu'une aide à hauteur de 30% peut être sollicitée au titre de la DETR 2021 et 30% au titre du FDAL auprès du Département, pour les Travaux de réfection de la toiture du Foyer Rural.

Coût des travaux :

- Toiture Foyer Rural      66 763.00 € HT                      80 115.60 € TTC

OUI l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- **DECIDE** de solliciter la D.E.T.R. 2021 et le FDAL pour la réalisation de travaux de réfection de la toiture du Foyer Rural.

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

- D.E.T.R. 30%	20 028.90 €
- F.D.A.L. 30 %	20 028.90 €
- Autofinancement communal	26 705.20 €

-----  
Total H.T. 66 763.00 €

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes pièces relatives à ce dossier.

**Vote:** POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

**Objet: Demandes de subventions - Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2021 et du Fonds Départemental d'Action Locale (F.D.A.L.) - "Acquisition d'une bouille " - DE 2020 116BIS**

**Annule et remplace la délibération N° 2020\_116**

Madame le Maire rappelle qu'une aide à hauteur de 30% peut être sollicitée au titre de la DETR 2021 et 30% au titre du FDAL auprès du Département, pour l'acquisition d'une bouille.

Coût des travaux :

- Acquisition Bouille      26 990.00 € HT                      32 388.00 € TTC

OUI l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- **DECIDE** de solliciter la D.E.T.R. 2021 et le F.D.A.L. pour l'acquisition d'une bouille.

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

- D.E.T.R. 30%	8 097.00 €
- F.D.A.L. 30 %	8 097.00 €
- Autofinancement communal	10 796.00 €

-----  
Total H.T. 26 990.00 €

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes pièces relatives à ce dossier.

**Vote:** POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

**QUESTIONS DIVERSES**

• Annulation du goûter des aînés prévu pour le 9 janvier 2021. *Il est décidé de reprendre le budget an -1 et de le réallouer, en tout ou en partie, pour offrir une « attention » à tous les résidents de l'EPHAD et aux seixois de plus de 60 ans.*

- La Communauté de Communes Couserans Pyrénées est demandeuse de location de salle polyvalente ou d'espace commun.

*Réponse positive donnée par la Mairie.*

- Dossier de location à l'année de la cabane en bois de la Gourmandine.

*Reprise de ce dossier lors d'une réunion du Conseil Municipal en Janvier.*

- Planning des agents communaux. *Actuellement les horaires sont les suivants. Du lundi au jeudi de 8 à 12 heures et de 13 heures 15 à 17 heures. Le vendredi de 8 à 12 heures. Soit 35 heures/semaine. Madame le Maire, l'Adjoint chargé des travaux rencontrent les agents communaux. Lors de cette réunion, il leur est proposé de travailler en binôme et à tour de rôle le vendredi après-midi. Leurs arguments ont été entendus. Il est retenu que les agents n'hésitent pas à se rendre disponibles même pendant leurs jours de repos.*

*De ce fait, les horaires restent inchangés.*

- Proposition d'un pot annuel aux Conseillers Municipaux et au Personnel de la Mairie.

*Proposition acceptée et reportée (raison Covid) l'année prochaine.*

- Projet du site Internet de la Mairie.

*Suite au lancement d'un appel d'offre. Félix FOURCASSIÉ a été sélectionné et exigeant en termes de fonctionnalité. Programmation organisationnelle complexe mais attractive et évolutive. Site opérationnel fin février.*

- Convention d'exploitation Vacancéole – Mairie de Seix.

*- Validité du contrat d'exploitation → 4 janvier 2021.*

*Prolongation de l'A.O.T. (Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public) au 15 janvier 2021.*

*A ce jour, pas de proposition alternative, pas de repreneur et pas de demande de visite.*

*Ce qui soulève un problème juridique sérieux. Les frais relatifs aux structures notamment le personnel, les assurances des locaux, la maintenance, l'EDF.... Qui les prend en charge ?*

*Aujourd'hui nous sommes face à un système économique défavorable mais il est impératif de rechercher des partenaires gestionnaires.*

*-Il est proposé de renégocier l'emprunt de la MHS avec le Crédit Agricole. Actuellement le taux est de 1,60%. On devrait pouvoir le renégocier à 0,74 %. Affaire à suivre.*

- Subventions pour les travaux de la cabane de SOULAS.

*Un certificat de conformité des travaux a été établi. Les subventions ont été demandées.*

- Marché de Noël du 19 décembre 2020.

*Présence de 24 exposants. En raison du Covid, nous avons dû annuler les Tradadou et les Montagnaires. Le clou du spectacle : descente du Père Noël en Canoé Kayak où une nuée d'enfants l'ont accueilli avec des cris de joie.*

*Tous les retours ont été positifs. Nous allons expédier les vœux et remercier tous les exposants pour leur présence.*

- Lors des assemblées générales des associations, il conviendrait que soit présent un membre du Conseil Municipal représentant la Mairie.

- Lors de la distribution du « Soun de Seich » au Moulin Lauga, Il nous a été demandé un sapin de Noël. *Nous ne savions pas qu'il fallait en fournir un. Nous ferons mieux l'an prochain.*

- Pour une question équitable et afin que tous les commerçants et artisans y trouvent leur compte, il conviendrait que les 2 marchés nocturnes prochains soient prévus une fois sur la place de l'allée et une autre sur la place de l'église.

- Mathias CHEVILLON demande une aide pour Mr Albert Maurette hospitalisé. Cette demande concerne le transport des boules d'herbe sur l'exploitation agricole. Les agents municipaux assureront cette charge.

De plus, il demande à ce qu'un élu soit désigné pour s'occuper des démarches de transmission de l'exploitation auprès des organismes concernés.

2 porteurs de projets ou repreneurs se sont fait connaître.

- Il s'agit d'une éleveuse (cheptel d'une trentaine de brebis) exploitante agricole à Ercé désire s'agrandir. De plus, Son propriétaire terrien voudrait récupérer son bien et sera vraisemblablement expulsée.

- Un ouvrier agricole travaillant à Pamiers souhaite reprendre une exploitation d'ovins. Sa compagne voudrait développer un élevage des volailles.

- Nous aborderons la thématique des Commissions lors du prochain Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45.